



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 septembre 2021**

**DÉLIBÉRATION N° 2021-14**

Nombre de membres en exercice : 15    Présents : 12    Pouvoirs : 02    Pour : 14    Contre : 00    Abstention(s) : 00

Le vingt huit septembre deux mil vingt et un à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du vingt trois septembre deux mil vingt et un, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Antoine DELION, Florence DÉTOURNÉ, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Laëtitia DUBOIS, Gérard FLEURBAEY, Bruno POULAIN, Jacques THELLIER et Didier VAILLANT.

**Absents** : Vincent DELION (pouvoir à Maryse DELASSUS), Cyrille GOUILLARD et Daniel MIVELLE (pouvoir à Alain CITERNE)

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

**Délibération modificative du budget prévisionnel 2021**

Monsieur le Maire fait connaître aux membres présents que certains crédits inscrits au budget prévisionnel 2021 s'avèrent être insuffisants et qu'il y aurait lieu d'y apporter les modifications suivantes :

Chapitre ou Article / Op	Libellé	Augmentation des crédits	Diminution des crédits
2111-386	Réserve foncière (équilibre budgétaire 2021)		113 300,00 €
21316-387	Cimetière communal : jardin du souvenir	4 100,00 €	
2183-388	Acquisition de deux photocopieurs (mairie et école)	7 200,00 €	
2151-389	Travaux de voirie et de trottoirs	64 000,00 €	
2158-390	Programme de vidéo protection	38 000,00 €	
TOTAL		113 300,00 €	113 300,00 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL, invité à délibérer sur la question :**

- Accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition qui lui est faite et autorise la modification du budget prévisionnel selon le détail figurant ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Suivent les signatures des membres présents.

Pour copie conforme  
Le Maire